# CANDIDATS.

**POUR GREFFIER.**

*Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.*
W. A. NOTT.
ALFRED ROUSSEAU.
J. O. PIERSON.

*Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.*
HORATIO DAVIS.
J. Q. A. HOIT.
M. WILLARD.
SAMPSON BLOSSMAN.
JOHN M. HALSEY.
ADELIN DREUX.
A. D. DORIOCOURT.
M. CARUTHERS.
THOMAS C. POOLE.

*Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.*
HENRY PEYCHAUD,
WILLIAM P. REDLOCK.
AUGUSTE DOUCE.

*Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.*
RIVIÈRE GARDÈRE,
J. B. FORRESTER MAXENT,
A. E. BIENVENU,
PIERRE M. BERTIN,
MARTIN DURALDE,
ARMAND GUYOL,
RENÉ H. BRUNET,
THOMAS GILMORE,
ROSÉMOND DE ARMAS

*Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.*
JOHN WATKINS,
PROSPER LE BLANC
CHARLES VICTOR JONTÉ
CHARLES S. LEE
L. J. COIRON
SAM LOVETT WALDO
JOHN W. NIXON

**POUR JUGE-DE-PAIX:**

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. MANUEL CRUZAT est candidat pour la place de Juge de Paix du quatrième district de la Première Municipalité.—Ce district est compris entre les rues St. Louis et Esplanade.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JULES LAMBERT comme candidat à la place de juge de paix dans la Première Municipalité pour les 5ème et 6ème districts représentatifs compris entre les rues St. Louis et Esplanade.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. GEORGE Y. BRIGHT est candidat pour la place de juge de paix de la Seconde Municipalité, pour le [illegible] district, compris entre les rues Canal et Julia [illegible] district No. 3.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. CHS. C. SCHELL est candidat à une des places de Juge de Paix de la première Municipalité.

M. l'Editeur.—Veuillez annoncer que M. O. P. JACKSON est candidat à la place de Juge de Paix dans la première municipalité, pour le district compris entre les rues du Canal et St. Louis.

Nous sommes autorisés à annoncer M. AUGUSTE DELASSUS, comme candidat à la place de Juge de Paix de la municipalité No. 3.
SES AMIS.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. ALPHONSE CANONGE est candidat à la place de juge de paix, dans la Troisième Municipalité.

Mr. l'Editeur, Veuillez annoncer que WILLIAM ANDRY est candidat pour une place de juge de paix dans la Première Municipalité, et qu'il sera soutenu par
SES AMIS.

MM. les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez annoncer dans votre estimable journal, que M. JOSEPH MATHIEU MAUREAU, avocat, est candidat à une des places de juge de paix de la Première Municipalité, et qu'il recevra le vote unanime de
TOUS SES AMIS.

F. M. GUYOL est candidat comme 3me Juge de paix, entre la rue du Canal et celle St. Louis.

**Bureau des Naissances et Décès.**
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
**AVIS AU PUBLIC.**

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans, [illegible]

Acte approuvé le 6 mars 1819. [illegible]

Art. 264. Le décès de toute personne libre, résidant [illegible]

F. M. CROZAT.

TATOUT FRERES, No. 36 Chartres, 161, encoignure [illegible] Emperor, du Havre, une grande variété de marchandises, à vendre [illegible]

TATOUT FRERES, rue de Chartres, encoignure Toulouse.

RESINE.—[illegible] 300 barils résine et 5000 barils [illegible] en débarquement et à vendre par ROBERT MURPHY, 66 Vieille Levée.

WHISKEY.—[illegible] whiskey vieux, à vendre par P. LONGIE, 116 rue Royale.

FERRONNERIE.—[illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres.

ARTICLES de pêche—Hameçons de toute qualité, [illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres.

OUTILS de charpentier—Egoines, scies à raser et à tenon, verloppes de Baldwin, ciseaux à mortaiser, gouges, vilebrequins et mèches, pieds de roi, viroles, [illegible] W. A. RYAN, 48 Chartres.

A VENDRE par les soussignés—200 [illegible] sucre raffiné de Boston, en pains, morceaux [illegible]
2500 sacs en pitres, de deux boisseaux et demi.
1000 [illegible] the noir, impérial et poudre à canon;
1000 barils maquereaux.
150 caisses excellent blanc de baleine, New Bedford.
30 [illegible] 100 caisses savon steambsat.
750 barils clous de Boston.
[illegible] riz de la Caroline.
NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

DIVERS.—3000 galons huile de blanc de baleine d'hiver épurée; 3000 do huile de baleine, do 2000 do épurée; [illegible] caisses chandelles de [illegible] 100 do de l'Etoile, 300 caisses savon extra No. 1; 50 boites thé Pouchong; 1000 barillets clous assortis; [illegible] barils blanc de plomb No. 1, et extra et pur; 50 [illegible] à vendre par
LEONARD STURTEVANT & Co., 12, Vieille-Levée.

FARINE.—[illegible] barils à bord d'un chaland, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 79, Tchoupitoulas.

[illegible]—300 pièces du Kentucky, [illegible] 33 balles ficelle, à [illegible]

SHEETING.—2 cases of superior [illegible] J. P. WHITNEY & Co. 72 Camp st.

BAGS.—4000 Gunny Bags, 2000 Linen Bags, for sale by J. P. WHITNEY & Co. 72 Camp st.

SPERM CANDLES.—300 boxes New Bedford, for sale by NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier st.

GUNNY BAGS.—2500 2½ bushel, for sale by NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier st.

INDIGO.—10 [illegible] Caraccas, for sale by NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier st.

PEPPER.—50 bags Sumatra, for sale by NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier st.

NAILS.—600 [illegible] Boston, for sale by NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier st.

EXCHANGE on Bordeaux or Paris, for sale by CHAS DUFOUR.

WHITE LEAD.—50 kegs No 1 Philadelphia, for sale by RICKER & PEARSON, 62 Camp st.

WHISKEY.—5000 bbls Raw Whiskey, for sale by JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.

SUSPENDERS.—75 dozen American Gum suspenders, LOISON & SYLVESTRE, 36 Chartres st.

SNAKE ROOT.—One bale, for sale by RICKER & PEARSON, 62 Camp st.

HONEY.—One barrel superior, for sale by RICKER & PEARSON, 62 Camp st.

CORKS.—Pointed and others, for sale by RAYMOND CAHUZAC, 34 Old Levee st.

COFFEE.—100 bags prime green Havana Coffee, in store and for sale by REYNAUD CUCULLU & Co. 34 Tchoupitoulas street.

CITIZENS' BANK FUNDS.—In sums to suit purchasers, for sale by LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis st.

MOSQUITO NETTINGS.—A few bales brown nettings extra salvage, for sale by VANCE & LEPPER, 24 Bienville street.

COFFEE.—100 bags Havana Coffee, lately received, for sale by RAYMOND CAHUZAC, 34 Old Levee st.

SEGARS.—Havana Segars, different brands, in store, for sale by RAYMOND CAHUZAC, 34 Old Levee st.

TOBACCO.—25 bales Havana Leaf Tobacco, wrappers and [illegible] Vuelta de Abajo, for sale by RAYMOND CAHUZAC, 34 Old Levee st.

LIVERPOOL SALT.—2,300 sacks in store, and for sale by MURE & BARBER, Cor. Royal and Canal st.

HAVANA SEGARS.—A complete assortment of best Havana Segars, always on hand, for sale by J. M. CABALLERO, 34 Old Levee.

FLOUR.—400 bbls superior St Louis flour, Baker's brand, for sale by BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas st.

BEESWAX.—6 bbls Beeswax, for sale by BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas st.

DEER SKINS.—3 bales deer skins in fine shipping order, for sale by BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas st.

BALE ROPE.—80 coils small Missouri, for sale by BUDDECKE, WOODS & Co. 92 Tchoupitoulas st.

BUTTER.—100 kegs [illegible]

J. F. [illegible] GUIBET & Co.
Encoignure St. Charles et Canal, Nlle. Orléans.
(ENTREPOT, No. 79, MAIDEN LANE, NEW-YORK,)
Importateurs
De marchandises anglaises, françaises, allemandes, turques et chinoises.

**Beaux Articles de Fantaisie.**
Coutellerie, Eventails, Boites enjolivées, Nécessaires de toilette, Accordéons, Cannes, Ombrelles, Peignes, Brosses, Parfumerie, Bourses, Plumes et Crayons en or, &c. &c. &c. le tout en gros et en détail.
OBJETS A USAGE DE CORPS, POUR HOMMES,
Chemises, Caleçons, Chaussettes, Bretelles, Echarpes, Cols, Cravates, &c. &c. &c.
5 mai—1m

*Chemises, Gilets de peau et Caleçons.*
C. M. SIMPSON, rue de Chartres, No. 33, encoignure de la Douane, offre à vendre à des prix modérés un grand assortiment de chemises, gilets de peau et caleçons, chemises de coton aux devant en toile; do do qualité supérieure, chemises de toile fines et surfines, chemises de couleur, do à raies et de fantaisie; gilets de peau en coton, en laine et en soie, caleçons de soie, de coton, de coutil et de toile, tous ces articles seront vendus bon marché pour clore des factures. 14 mai

MOUSSELINES SUISSES.
A VENDRE à bas prix pour clore une consignation un lot de Mousselines Suisses de diverses sortes:
Mousselines unies 4|4 et 5|4 de tous prix;
Dito damassées à jour 6|4, très bel article pour rideaux;
Dito brodées au crochet variées de genre do;
Dito rideaux tout fait à bordures;
Dito brochées et à carreaux pour moustiquaires et rideaux, &c. Ces articles seront vendus au prix de fabrique, pour clore. L. H. RICHARD,
14 mai 33, Douane, au 1er étage.

AUX VOLONTAIRES POUR LE TEXAS.
LES soussignés offrent à vendre:—50 douzaines chemises gingas garanties fil, bien cousues, 30 do chemises françaises en couleur bon teint, 50 do chemises blanches bon marché, 40 do bretelles ordinaires, 30 do gants blancs Berlin pour militaires. LOISON & SYLVESTRE.
12 mai 36, Chartres

EN magasin et à vendre par les soussignés:—250 caisses vin vieux; 75 paniers huile d'olive, 24 o. Plagniol 75 paniers huile d'olive en 1|2 bouteilles,
250 milliers bouchons de toutes qualités,
28 paniers bouteilles vides,
175 caisses absynthe suisse et de Marseille; 100 caisses salaisons assorties; 15 estagnons eau de roses,
25 estagnons eau de fleurs d'oranger, 50 caisses do. do.
80 caisses liqueurs ordinaires en bouteilles, 1|2 et 1|4,
51 do kirsch, 12 do Curaçao, 10 c. chinois à l'eau de vie; 10 paniers vin de Champagne.
En douane:—5|4 de pipes eau-de-vie vieille 1837,
4|4 do do surfine 1832
12 mai LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres

**CHAMPAGNE.**
EN débarquement du navire Emperor, du Hâvre:
25 paniers vin de Champagne. SHIELD BRAND.
95 do do en 1|2 bouteilles, do
A vendre par LOISON & SILVESTRE,
19 mai 36, rue de Chartres.

**Marchandises d'été et de Printemps.**
NOUS vendons à grand rabais la balance de notre assortiment de marchandises sèches, consistant en barrèges, organdis, balzorines dessins à la musulmane et à la Taglioni, jaconats de 25, 30 et 31 escalins, gingats à 25 cents, calicots français léger, dernier modèle, à 20 cts mousselines blanches, mousseline Suisse, jaconat do uni, do parasols, écharpes de barrège, écharpes en dentelle, mousseline blanche, do écharpes de soie, riches broderies, [illegible] de toile, lisères, mouchoirs de toile avec bordures, [illegible] brodés, de poche, toile de table, damassée, surtouts de Russie, toile do, coutils blancs et cotonnades, [illegible] de coton, gants à filets pour dames, do blancs, do pour hommes, crêpes bleus et blancs, crêpes pour chapeaux, fil à coudre en fil, boutons, peignes &c &c.
Aussi un fort assortiment de drap d'été superfin, à vendre par DAVID & CHAPUS.
19 mai 93 et 95, rue de Chartres, encoignure Conti

**TRESOR DE LA POITRINE.**
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les préparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine, facilite l'expectoration, calme instantanément les quintes de toux, arrête et guérit la coqueluche. Les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage; en un mot c'est le remède le plus efficace contre toutes les affections aigues ou chroniques de la poitrine et des voies aériennes.
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de lichen d'Islande.
On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle-Orléans. Dépot général pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boite. 10v

$35,000 D'HABILLEMENS EPAIS, A VENDRE, à des prix bien au-dessous de ceux payés jusqu'à présent à Nouvelle-Orléans, au No. 34, rue des Magasins.
27 jan ALFRED MONROE.

**CHAPELLERIE PARISIENNE.**
Rue de Chartres, No. 40.
L. SIMONET & Cie., viennent de recevoir par le navire Claiborne, du Havre, un nouvel assortiment de Chapeaux dernière mode. [illegible]
Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que [illegible]

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Floridian, de Bordeaux:
25 barriques vin rouge, Ambès.
25 do do Montferrand;
4 demi do do Pauillac, 1841;
16 do vin blanc, Sauterne;
6 futailles eau de vie de cognac, fine champagne,
45 caisses cerises à l'eau de vie;
6 do de 12 flacons, prunes sèches;
4 do de 12 boites transparentes do;
1 mai EDOUARD LARONDE, 85, St Louis.

VINS en caisses—2000 caisses vin de Bordeaux, 500 caisses St. Julien, 500 do St. Julien,
200 caisses Chateau Margaux, 200 do St. Estèphe,
300 do Chateau Lafitte,
300 do Cantenac,
100 do 24|2 bouteilles différentes marques,
100 do Vin blanc Sauterne, à vendre par
13 mai ST. VON BARRETT, 21 Gravier

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.
Aussi—50 pièces de Batiste d'une qualité supérieure, reçues directement de Combray, à vendre chez
L. H. RICHARD,
14 mai 33, rue de la Douane

THE frais—1500 paquets vert et noir impérial, poudre à canon, young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi do et boites, à vendre par
ROBERTS & HALL,
23 mai 75, Magasins.

LIQUEURS du pays 150 barils eau de vie, genièvre et [illegible] à vendre par
ROBERTS & HALL,
23 mai 75, Magasins.

TOILE écrue à chemises—Un envoi de toile écrue 4|4, à vendre à bon marché, pour clore, par
H. DE GOER & RIFFLARD,
21 mai 21 Magasins

FIL patente de Marshal—Nous avons reçu un envoi de fil de même et dessus de divers, couleurs, du No. 18 à 300, sur lequel nous appelons l'attention des tailleurs et détaillans, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

FIL en bobines d'Alexander—Les soussignés ont reçu quelques caisses de bobines, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

MOUSTIQUAIRES—5 balles brin écru; 3 balles idem mottié blanche; 2 balles idem blanchie; 2 caisses lin rayé, 4 dito qualité supérieure, à vendre à bas prix pour du comptant, par H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins

DENTELLE Guimpe pour rideaux—Les soussignés ont reçu deux caisses de ce superbe article, en couleurs assorties, qu'ils vendront à bas prix en gros.
Aussi—En débarquement, 10 balles cotonnade française, qualité supérieure; 5 balles casimir noir bonjean.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins.

PARAPLUIES! PARAPLUIES!—Par le navire Emperor, du Havre, nous avons reçu quelques valises de parapluies français de qualité supérieure, grandeur assortie et dans le dernier goût.
H. DE GOER & RIFFLARD,
23 mai 21 Magasins.

**O. TALAMON,**
44, RUE DE CHARTRES.
RECOIT par le navire Emperor, du Havre, 6 balles cotonnade bleue, unie, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant. 20 mai

EN magasin et à vendre par le soussigné,—3000 caisses vins différentes qualités, en grandes et petites bouteilles; 200 caisses liqueurs assorties; 50 caisses curaçao de Hollande; 30 caisses marasquino; 100 caisses sirop de limon.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

EN magasin et à vendre par le soussigné,—200 barils olives supérieures d'Espagne; 75 caisses sardines de 50 et 100 boites à la caisse; en grandes, 2|3, 1|2 et 1|4 boites nouvellement arrivés, 300 caisses vins Muscat, Frontignan et Lunel, &c.
21 mai S. V. BARRETT, 21, rue Gravier.

DROGUES ET MEDICAMENS.
Reçu par les navires James Calder, de Boston, et Memphis de New York:
125 colis, formant un bel assortiment de Drogues.
EN MAGASIN:
1000 livres sel de nitre,
1000 livres sel de glaubert; 2000 livres sel de soude,
500 do gomme de Lacque; 1000 do tartre rouge,
300 do bois de réglisse; 400 do acide tartarique,
500 do Baie de genièvre; 200 do racine d'Iris,
100 do racine de gentiane; 80 grosses fioles assorties
100 do gingembre; 200 do gingembre en poudre,
200 do acide acetique,
Sumac de Sicile, 800 do souffre,
[illegible] sparadrape; 3000 liv. huile de vitriol,
[illegible] moutarde créole—A vendre par
P. CUSACHS,
encoignure St Philippe et Condé

[illegible] DE DOMICILE. [illegible] FRANÇAISES,
[illegible]

**GLASSWARE.**
Every article which belong to the furnishing of Houses, Hotels and Coffeehouses, such as: Pressed Dishes, Bowls, Cheese Bells, Celery Glasses, Sugar Bowls, Decanters, Water Pitchers, Tumblers of various patterns, Goblets, Champagne, Claret, Wine and Cordial Glasses; Clock Shades and Globes and Chimneys for Lamps, of all patterns. All of which of various patterns and prices, in cut, moulded or plain Glass.

**PLATED WARE.**
Complete Tea Sets, Coffee Pots, Sugar Bowls, Butter Tubs, Cordial Stands and Castors, English and French shapes; Salt Sellars, Egg Boilers, Punch Bowls, Snuffers, Nut Crackers, Bread Baskets, Waiters of all sizes, Snuffers and Trays, Candlesticks, Candelabras, etc.

**LAMPS AND ORNAMENTS.**
English and American Astral and Solar Lamps and French Carcelles of all sizes and of the latest new patterns, in bronze, ormolu and crystal columns; Reading, Hall and Stair Lamps, &c; Girandoles with glass drops of one, two, three and five lights; gilt and bronze Brackets, splendid gilt Chandeliers with glass drops, do bronze.
A large assortment of Clocks of new patterns, in marble, bronze, china and rosewood.
Also, a Set of Ornaments for an Altar, consisting of a Crucifix and large Candlesticks.

**FANCY ARTICLES.**
A most splendid assortment of articles of taste and fancy in figured china, richly cut and colored glass, and bronze, such as Verra Jileau, Tete-a-tete, Night Lamps, Card Baskets, Vases, Jewelry Stands, Scent Bottles, Powder Boxes, Goblets, Cups, Inkstands, Candlesticks; Mantle, Toilet and Washstand Ornaments, etc. etc.

**HOUSE FURNISHING ARTICLES.**
English Table Cutlery, German silver and plated Spoons and Forks; Tin and Japan Wares, such as, patent Copy Coffee Pots and others, plain Coffee Strainers, Chocolate Pots, Boilers, Heaters, Chafing Dishes, Plate Warmers, Waiters and Trays of all sizes. Wire Meat Safes, Dish Covers and Nurse Lamps, Straw and Oil Cloth Dish Mats, Brass Spittoons, Candlesticks, Boilers, Heaters, Garden Pumps, Britannia Pitchers, Tea Pots, Coffee Pots, Sugar Bowls, Spittoons, Earthenware Chamber Sets, Water Pitchers, Spittoons, Urns, etc.; covered Sugar Bowls for Coffeehouses, Boston Boxes, Chess Boards, Dominos, etc; Feather Fans, Masks and Cups, etc. etc.
Country merchants will be supplied with the French China and Glassware, etc. at the lowest New York prices.
Families, Hotels, Coffeehouses, Steamboats, etc. will find at his store the most complete assortment of House Furnishing Articles and Ornaments of all qualities, and at very moderate prices.

UMBRELLAS! UMBRELLAS!!
BY the Emperor from Havre, we have received a [illegible]

[illegible] BLANC DE PLOMB [illegible]
DU BLANC DE PLOMB pur, garanti.
IDEM EXTRA.
IDEM No. 1.
De qualité supérieure, par barillets de 25 jusqu'aux demi-tonnes de 500 livres.
Les propriétaires [illegible] le succès de leur établissement sur la qualité des articles qu'on y manufacture, et ne veulent offrir en vente que ce qui peut donner entière satisfaction. Dans tous les cas où l'on ne serait pas satisfait de leur Blanc de Plomb, l'argent sera remboursé aux acheteurs pour tout baril qui n'aurait pas été ouvert.
Le premier envoi, se composant de 20,000 livres, vient d'être reçu, et est offert en vente par
MERLE, BEYLLE & Co.,
16 fev 79, Tchoupitoulas.

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné:
100 livres Cantharides fraîches;
20 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre raffiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
200 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
P. CUSACHS,
10 av Encoignure Condé et St. Philippe

PIPES Allemandes—100 paniers, pour clore une facture, à vendre par
23 av NORTH & BROTHERS.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hindoo, venant du Havre:
50 boites Champignons au naturel;
100 demi boites do do;
50 boites Ceps à l'huile; 100 demi do do;
127 boites, demi et quarts dito Pâté truffés;
170 do et demi dito Truffes du Périgord;
950 boites, demi et quarts de boites Sardines à l'huile;
10 caisses Fruits au jus.
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

WHISKEY—200 barils vieux whiskey, différentes qualités, à vendre en magasin, par
23 av CHARLES DUFOUR, 11 Conti

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Mozart, de Marseille, 16 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
13 av 17 et 19, St Louis

FROMAGES de Hollande—Quelques douzaines, venant de débarquer et à vendre par
LOREILHE & Co,
23 avril Encoig. Royale et Douane

SAUCISSONS de Lyon de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

TRUFFES du Périgord, garanties noires, et toutes de première qualité, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

FRUITS au jus—Quelques caisses, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

OLIVES d'Espagne—En barillets, venant de débarquer et à vendre par LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

SARDINES à l'huile—3000 boites et demi boites de la marque bien connue de J Pénéan, à vendre par
LOREILHE & Co.
23 avril encoignure Royale et Douane

RAISINS verts de Malaga—Quelques barillets garantis en bon ordre, à vendre par LOREILHE & Co.
23 av encoignure Royale et Douane

ABRICOTS et prunes à l'eau de vie—40 caisses à vendre par LOREILHE & Co
23 av encoignure Royale et Douane

RASPAIL—Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 2 volumes grand in 8o, en vente chez
VICTOR HEBERT,
22 avril 149, Chartres

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, venant du Havre:
54 caisses Absinthe Suisse, de la marque E. Pernod.
DUDOUYT & TEULADE,
18 av 13, rue Toulouse

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridian de Bordeaux:
68 barriques vin rouge diverses marques,
27 demi barriques do do
27 av F & J LACOSTE, 105 Royale

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure;
52 do do Leoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc; 130 do do Ste Estèphe, St Julien, Montferrand, &c.;
15 demi do do Pauillac, Médoc et St Emilion;
25 bls vin blanc Bordeaux, Sauterne, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis.

MIEL d'abeille, 6 bls 1re qualité, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
7 mai 11 & 15, St Louis.

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse,
200 paniers huile fraîche en bouteilles et demi-bouteilles, Plagniol,
100 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois,
35 caisses savon de Marseille,
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
7 mai 11 et 15 St. Louis

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 52, Bienville

SEL de Liverpool, gros et fin, à vendre par
WYLIE & EGANA,
14 mai 52 Bienville

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 93. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'aux heures du soir. 17 [illegible]

WILLIAM DAVIDSON & Co., [illegible] ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, [illegible] du Canal, Nouvelle-Orléans. [illegible] No. 81, rue 19 nov

LEONARD STURTEVANT & Co.—MARCHANDS ET COMMISSIONNAIRES, ET EXPEDITEURS, [illegible] en gros: de l'huile de baleine, de sperme et de lin, Savon, Chandelles, Thés, Blanc de baleine, Peinture noir &c. &c.—No. 12, rue de la Vieille Levée. 20 avr

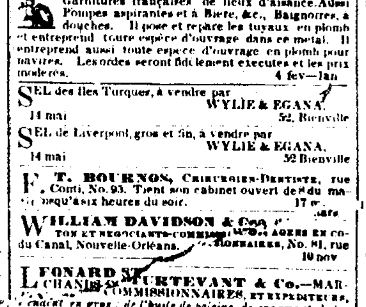


**BAGUES GALVANIQUES.**
FLUIDE MAGNETIQUE.
CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de rhumatisme aigu ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertige, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, de sueurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissements, douleurs de poitrine, points de côte, débilité générale et de toutes les affections nerveuses. Dans tous ces cas de Dyspepsie, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très riches et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

**Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques.**
Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

**Fluide Magnétique, de Christie.**
Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

**Emplâtres galvaniques** fortifians, de Christie.
Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouvera en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m

**Marchandises au prix coutant.**
LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coutant, et certaines au dessous, pour clore des consignations,
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français, de 20 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $9, 50.
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barège et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Pouit de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches [illegible]
[illegible] chamoi et bleue, satiné et unis, à rideaux.
[illegible] et ombrelles riches.
[illegible] cols unis et brodés, garnis dentelle.
[illegible] organdis, tarlatanes et robes brodées [illegible]
[illegible] français pour habits et coutils fantaisie [illegible]
[illegible] blancs et batiste pour habits.
[illegible] de Paris.
m7

PIANOS [illegible] Pianos. These instruments are of superior [illegible] and workmanship, and manufactured by a celebrated [illegible] maker, and in order to effect a quick sale we shall offer them [illegible]
BUDDECKE, WOODS & Co. [illegible] Tchoupitoulas st
je1

LEVITES EN DENIMS—2 caisses lévites [illegible] denim et gilets do peaux, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins
21 mai

REÇU et prêt à livrer aux abonnés, l'Illustration, par an, la Revue Pittoresque à $2 do. Chez LE LIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne. 29 mai

CHAMPAGNE, [illegible] brand, wine. In store—[illegible]
50 [illegible] sardines, in boxes, [illegible] Chateau [illegible] qualité supérieur, à vendre [illegible] & Co, [illegible] St Louis
a24 ST V BARRETT, 21 [illegible]

COGNAC Pellevoisin, in half and quarter [illegible] 3,000 boxes Sardines, 1/3, of the best [illegible] Jr., and Basset, of La Rochelle; 100 half [illegible] in oil; 20 baskets Guigolet, 100 boxes [illegible] Peas; 100 Pots French Mustard; 300 barrels [illegible] in dust; 3 casks Cassia Fistula; for sale by
T H BAILLY BLANCHARD, 20 Custom House st
j1—15t

J. P. WHITNEY & Co, 72 Camp, for sale—1,200 bbls superior St. Louis Flour, Howard and Providence Mills; 100 casks Bacon of good order and of prime quality; 17 casks Sugar cured Hams; 50 bbls Prime Beef; 20 bbls Mess Pork; [illegible] corn; 20,000 bushels Bonaire Salt; 2,400 [illegible] able for Wheat.

BRANDY—10 1-2 and 20 1-4 pipes Cognac Pellevoisin, 4th proof, 10 bbls 1825 Cognac, Pellevoisin 1st proof; 10 bbls 1810 Cognac Pellevoisin, a superior article, 1st proof, for sale by TH BAILLY BLANCHARD,
j1-15t 20 Customhouse st

**GARTHWAITE, PAYAN & Co.**
NO. 10 CANAL STREET—(PALFREY'S Row,)
*Between Old Levee and Chartres streets,*
Manufactory No. 288 Broad street, Newark, New Jersey,
HAVE received per ships Florence, Martello, Franconia and Silas Holmes, WHICH THEY OFFER AT EXTREMELY LOW PRICES FOR CASH, the following assortment of SUMMER GOODS—
**Coats**—Black, French, German and English Merinos; Dress and Frock Coats, Paletots, Sacks, [illegible] Coats; black, drab and fancy Cashmerettes, Alpacca, Croating and summer Tweeds; plaid, [illegible] and striped linen Drilling; Union Drill; plain Linen, Union Checks; Cottonade; fancy Lasting, cotton Drill, cotton Jeans; and Ginghams.
**Pants**—Merinos of all kinds, Drap d'ete, and Bombazine; Lasting; Gutty linen Drilling; linen [illegible] and Check; summer Cassimeres; plaid, striped and plain Cottonade.
**Vests**—Black Satin and Bombazine [illegible] silk and satin; fancy and plain Marseilles; [illegible] Valencia and Poil de Chevre.
**Shirts**—Linen, linen bosom and Cotton [illegible] striped linen, calicoe, plain white and brown [illegible] grey and white lambs wool and Merino brown [illegible] white Cotton.
**Drawers, Socks and Cravats**—White and brown net cotton, plain and ribbed white and brown cotton; white linen; black Italian silk, gingham, linen, plain silk; gum elastic suspenders and silk [illegible]
Planters, merchants and dealers are respectfully invited to examine the above goods before purchasing elsewhere. The few winter goods now remaining on hand we are selling very low, and at a very small advance above cost (ea. a30 GARTHWAITE, PAYAN & Co

**Public Statutes at Large, &c.**
THE Public Statutes at Large of the United States of America, from the organization of the Government in 1789, to March, 1845, arranged in chronological order, with references to the matter of each Act, and to the subsequent Acts on the same subject, and copious notes of the decisions of the courts of the United States, construing those acts, and upon the subjects of the laws; with an index to the contents of each volume, and a full general index to the whole, in the concluding volume. Also, tables in the last volume, containing lists of the acts relating to the judiciary, imposts and tonnage, the public lands, &c. By authority of Congress, edited by Richard Peters, in 5 volumes, complete 18[illegible]
VOLUME 3d UNITED STATES DIGEST—the work complete.
HOFFMAN'S MASTERS IN CHANCERY.
BLAKE'S CHANCERY.
LUBE'S EQUITY READING.
SAUNDERS' REPORTS, in 3 vols—6th American Edition. Just received and for sale by
ALEXANDER LEVY & Co. Law Booksellers and Stationers, corner of Camp and Gravier. m29

SUNDRIES—100 boxes superior Olive Oil [illegible]
[illegible]

WHITE CURTAINS [illegible]

# MARCHANDISES [illegible]

AU MAGASIN FASHIONABLE,
RUE DE CHARTRES No. 182.
LES soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria et Lorraine, du Havre, leur assortiment de Marchandise de printemps et d'été. Leur sieur CORDEVIOLLE, maintenant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des Nouveautés les plus récentes. Il attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:
POUR HABITS.
Drap réduit noir, bronze, bleu, cap-de-Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs,
Mérinos de toutes les nuances.
POUR PANTALONS.
Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode,
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.
POUR GILETS.
Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemires de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai Cora, dessins nouveaux;
Caleçons de toile à corsets;
Gants de soie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
12 mars CORDEVIOLLE & LACROIX.

**No. 58, RUE DE CHARTRES.**
LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaves, les marchandises ci-après:
Coutil français, anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Bazin piqué, du Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets;
Mérinos noir et en couleur, pour habits et lévites,
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour lévites,
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique,
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans les dernier genre de Paris.
25 mars L. A. & W. BARBARIN.

A VENDRE au débarquement du navire Floridian, ayant droit au drawback:
2 demi et 6 quarts pipes Eau de vie de Cognac de 4me preuve, de Pinet, Castillon & Co;
12 demi et 16 quarts pipes Eau de vie de Cognac, de 3me preuve, très vieille et supérieure, de Pinet, Castillon & Co;
32 barriques Vin rouge de Graves
200 caisses do Léoville, d'Alfred Morton;
50 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
25 do Liqueurs superfines assorties;
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches; 25 dito Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises à l'eau de vie;
16 do Fruits dans leur jus, 20 do Fruits au vinaigre;
12 douzaines Moutarde de Maille,
500 boites Sardines; 500 demi dito dito, à vendre par
JORDY & BRAZIER,
27 avril No. 10, rue Conti.

HABILLEMENS D'ETE DU DERNIER GENRE.
ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.
HABITS.
En mérinos, habits de toilette, lévites, paletots, lévites ecourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieure à tout ce qui a été importé ici; alpacca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c &c.
PANTALONS.
En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.
GILETS.
En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, chale à petits dessins; ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de répe, &c.
CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.
Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c &c.
Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
14 mars ALFRED MUNROE, 34, Magasins

**Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.**
LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lequel il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, et des sources mêmes ou des pompes. Les habitans de la cité peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les tirer de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
95 caisses liqueurs assorties fines, surfines et superfines, avec capsule et belles étiquettes.
94 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et abricots.
25 do raisins de Malaga, l'eau de vie.
12 balles de 20 millie chaque, bouchons pointus surfins.
6 do de 30 dito do do do
1 do de 15 do do communs.
18 barils vin blanc Sauterne, 19 do Barsac.
13 caisses pruneaux en boites transparentes et pobans
50 do cerises à l'eau de vie, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. Baaba, l'écurie située rue Bourbon No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voiture, aux prix les plus modérés.
Duffau continue comme par le passé, son état de VETERINAIRE et marechal ferrant [illegible] No. 141. [illegible] chevaux. 7 jan—6m

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
*Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des journaliers* [illegible]
LE nouveau bureau de placement [illegible] CABOS, rue Madison, No. 16, [illegible] personnes de la classe ouvrière [illegible] toute classe; M. Cabos et [illegible]
[illegible]
On y trouvera [illegible]
LE PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOTS [illegible]
[illegible]
En outre, M. Cabos se charge de vente de [illegible] location d'esclaves et de maisons, &c. [illegible]

**Bien de Campagne à vendre.**
UNE des situations les plus agréables des [illegible] ville à deux lieues de la ville et quatre [illegible] de la rue du Canal, [illegible] culture, avec un grand verger [illegible] du premier choix, vignes, [illegible] et une allée de dix sept [illegible] Maison de maître [illegible] brés à domestiques, [illegible]
Cette propriété, avec [illegible] au verger, par sa proximité [illegible] susceptible de produire [illegible] $2,500 par an. Un bon acquéreur trouvera [illegible] dressant au No. 149 rue de la Commune. 11 mai

G. & B. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats côtés, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barillets et 20 barils en [illegible] et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—300 pièces un [illegible] de choix [illegible] première qualité.
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux [illegible] du Kentucky; 100 do Missouri, [illegible]
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles [illegible]
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux [illegible] Bourbon.
18 mai

**GLACES, SORBETS.**
COURVOISIER & Co, donnent avis au public qu'aujourd'hui 13 du courant, ils feront l'ouverture du jardin St-Antoine, ou pendant toute la saison ils prépareront rien pour justifier le même patronage qui leur a été libéralement accordé depuis plusieurs années. [illegible]
13 avril—8f.

# VENTES JUDICIAIRES

Louis Bueno et al. vs. veuve David Boudousquié.
COUR DE DISTRICT—No. 23,710—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, le mercredi, 24 juin 1846, à midi: 1o. Un lot de terre situé en cette ville, faubourg Marigny, désigné sous le No. un, d'après un plan dressé le deux décembre 1837, par L. Burgi, arpenteur, et déposé en l'étude du notaire Amédée Ducatel, annexé au livre des plans No. deux, le dit plan No. huit. Ce lot forme l'encoignure des rues Esplanade et Plauché, ayant 37 pieds 6 pouces 4 lignes et demie de face à la rue de l'Esplanade, 36 pieds 9 pouces 1 ligne trois quarts sur la ligne du fond, 96 pieds 9 pouces 7 lignes face à la rue Plauché, et 104 pieds un pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare de celui désigné par le No. deux; ensemble toutes les bâtisses et améliorations du dit lot. 2o. Un autre lot attenant au précédent, désigné par le No. deux, d'après le sus dit plan, et ayant 37 pieds 6 pouces 4 lignes et demie de face à la rue de l'Esplanade, 36 pieds 9 pouces 1 ligne trois quarts sur la ligne du fond et 104 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare de celui désigné sous le No. un, et 111 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne qui sépare le dit lot de celui désigné par le No. trois, ensemble toutes les bâtisses et améliorations du dit lot. 3o. Un autre lot attenant aux deux précédens, désigné par le No. cinq, d'après le sus-dit plan, ayant 30 pieds de face à la rue Plauché et 147 pieds 7 lignes de profondeur, ensemble toutes les bâtisses et améliorations du dit lot. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
6 mai—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

John Forester vs. Henry Tunnage.
COUR DE PAROISSE—No. 16,801—En vertu d'un ordre de fieri facias lancé sur un bond de douze mois, à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mercredi, dix juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Annonciation, en cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces et demie de face à la rue Tchoupitoulas, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot est situé dans l'ilet borné par les rues Vieille Levée ou Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, St. Jacques et du Marché, et un emplacement pour un marché formé une partie des lots Nos. 6 et 5, et est conforme au lot primitif, No. 7, d'après un plan primitif du dit faubourg, déposé en l'étude de M. L. T. Caire, notaire public en cette ville. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
6 mai—3 en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Le Recteur, les Marguilliers, &c., de l'église du Christ vs. Andrew Hodge, Jr.
COUR DE DISTRICT—No 24,596—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi 13 juin 1846, à midi:—Un certain lot de terre, désigné par le No six, sur un plan figuratif, dressé par Bourgerol, voyer, en date du 24 avril 1846, annexé à un acte notarié passé devant Lucien Hermann, notaire public en cette ville, passé le 22 du même mois et année, [illegible] à la rue St Louis, qui une profondeur de cent vingt-huit pieds onze pouces et deux-tiers d'une ligne sur la ligne qui le divise du lot No cinq, et cent vingt-huit pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne qui le divise du lot No sept. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.—Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
11 mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans.—No 5614.—J. A. Hadwen vs. F. M. Frisk—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi, 26 juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses qui sont dessus, situés dans le passage de l'Arcade de Banks, désignés sous les Nos. 8 et 10.
Le No. 8 mesure vingt cinq pieds de face au dit passage, sur quatre vingt deux pieds, un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier, quatre vingt deux pieds de profondeur sur la ligne limitrophe au No. 10, et vingt cinq pieds de largeur dans le fond.
Le No. 10 est contigu au No 8, et mesure vingt quatre pieds un pouce de face au dit passage, sur quatre-vingt deux pieds de profondeur sur la ligne limitrophe au No. 8, et quatre vingt un pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur, sur la ligne du côté de la rue Natchez, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond.
Conditions: Comptant. JNO. L. LEWIS,
25 mai—3 en 30j. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Joseph M. Grass vs. Josephine Le Blanc.
COUR DE PAROISSE—No. 16,99[illegible]—En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, vendredi 26 juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:—Deux certains lots de terre situés au faubourg Washington dans l'ilet compris entre les rues St Ferdinand, Urquhart, Morales et la presse à coton, désignés par les Nos. un et deux de l'ilet No. HUIT, sur un plan déposé en l'étude de Felix Grima, notaire public, lesquels lots mesurent chacun, au pied américain, 26 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue St Ferdinand, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No. un formant l'encoignure des rues St. Ferdinand et Morales—ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les lots, sans exception ni réserve. Saisis dans l'affaire ci-dessus—Conditions, comptant.
JOHN L. LEWIS,
25 mai Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE DISTRICT—No 24,474—Rezin D. Shepherd, vs la Compagnie de la Presse à coton d'Orléans, No 24,618, le même vs la même, No 24,709, le même vs la même, No. 24,778 le même vs la même, No 24,753 Mark Philips vs la même.—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—No 7651, Manuel Julien de Lizardi vs la même, No 7900, John Slidell vs la même.
En vertu de sept writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, et par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, le lundi 29 juin 1846, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
TOUT CE CARRÉ DE TERRE situé aux faubourgs Delord et Saulet, au dessus de cette ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant six cent trente quatre pieds huit pouces et sept lignes de face au chemin public, sur trois cent sept pieds de profondeur, borné dans la partie supérieure par la rue Roffignac, dans la partie inférieure par la propriété de Thomas Barrett et William H. Chase, et dans la profondeur par la rue de la Nouvelle-Levée.—Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus et toute augmentation de batture qui pourra s'y déclarer à l'avenir, ainsi qu'il appert de l'acte de vente de la dite propriété, cette propriété est celle sur laquelle sont érigées les batisses et améliorations désignées sous le nom de Presse à coton d'Orléans. Le tout conformément au plan de la dite propriété dressé par C. F. Zimpel, arpenteur, et annexé à un acte d'hypothèque consentie par la dite Compagnie en faveur de Joseph B. Marks et autres, au rapport de Branch W. Miller, [illegible]
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
2 mai—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No 7,734—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi 10 juin 1846, à midi,
Le banc No. 37, à l'Eglise Presbytérienne No. 2, acquis par Franklin à Stephen Franklin, et saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant.
L'acquéreur devra se conformer entièrement aux conditions et restrictions mentionnées dans l'acte de transfert du dit banc, par les administrateurs de la dite Eglise, au dit J. Franklin, conformément au dit [illegible]
JOHN L. LEWIS,
29 mai—3 en 10j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—No. 7,724—La Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mercredi, seize juin 1846, à midi, les billets ci-après décrits, saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:
1o. Un billet souscrit par R. F. Canfield à l'ordre de Franklin & Henderson, de la somme de $7,565. 41, daté du premier novembre 1841, et payable le premier janvier 1842, sur lequel billet il y a un crédit de $3,125, produit de la vente d'un lot de terre.
2o. Un billet payable sur demande de la somme de $24, souscrit par Luman L. Chapman, daté du premier janvier 1838, à l'ordre de Franklin, Ams & Co., et portant intérêt à raison de huit pour cent l'an; avec un crédit de $45.
3o. Et un billet souscrit par Francis D. Newcomb, en faveur de Franklin & Henderson, daté du vingt neuf mai 1845, et payable au domicile de la Banque de Cité en cette ville, à cinq mois de date, et portant hypothèque, conformément à un acte hypothécaire en faveur des dits Franklin & Henderson, au rapport de Wm. Christy, notaire, passé le vingt-neuf mai 1845, sur les portions de terre ci après décrites, situées dans la Paroisse St. Bernard, en cet Etat, savoir:
1o. Section No. 37, Township No. 14, Rangee No. 15, Est, et Section No. 37, Township No. 14, Rangee No. 16, Est, District Sud Est, Louisiane, et contenant mille acres en superficie.
2o. Section No. 3, Township No. 14, Rangee No. 16, Est, Section No. 37, Township No. 14, Rangee No. 17 Est et Section No. 17, Township No. 13, Rangee No. 17, Est, District Sud Est, Louisiane, et contenant mille acres en superficie. Lesquelles portions de terre sont contiguës et sont plus amplement décrites dans l'acte du huit mai 1845, au rapport du dit notaire Christy.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
5 juin—3 en 10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

F. D. Gott vs. M. et Mme. Kelly.
EN vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'honorable O. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le 15 juin 1846, à midi, à mon magasin de dépôt, Passage de la Bourse, entre les rues St. Louis et Conti,
Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. C. CLAIBORNE,
5juin Marshal.

# AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Françoise Josephine Desiree De la Groy-tellière.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Benjamin Denys, curateur de la succession de Françoise Joséphine Désirée de la Groytellière ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre les mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,
10 juin—3 en 10 Député Register des Testaments

Succession de Francisco Brunetti.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Francisco Tio et Gustave Sabatier, exécuteurs testamentaires de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, le fonds entre leurs mains réparti conformément au dit compte et les dits exécuteurs testamentaires déchargés de leurs fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour.
AND. D. DORIOCOURT,
10 juin—3 en 10j Député Register des Testaments

Succession de Mme. Antoine Hébrard.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Antoine Hébrard, administrateur de la succession de feue Dame Antoine Hébrard ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
10 juin—3en10j Dép. Register des Test

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par les présentes, que le 2 avril 1846, jugement a été entré en cette Cour, dans cette affaire, dans les mots et termes suivants:—No 16930—Marie Françoise Malvina Lovell contre Samuel Moore, son mari—Il est ordonné, adjugé et décrété que jugement soit prononcé en faveur de la demanderesse contre le défendeur; qu'une séparation de biens ait lieu entre les parties; et en outre, que la demanderesse recouvre du défendeur, la somme de huit mille six-cent-soixante-quinze piastres et les frais, avec l'hypothèque et le privilège accordés aux personnes mariées.
Nouvelle-Orléans, 8 avril 1846.
(Signé) CHARLES MAURIAN,—Juge.
En foi de quoi j'ai apposé aux présentes ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 11 avril de l'année de Notre-Seigneur mil-huit-cent-quarante-six et la soixante dixième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
[L. S.] LOUIS R. COURTIN,
6 juin—3 en 10j Député greffier.

CONDUIT aux épaves de la Municipalité No 1, rue Dumaine, entre Derbigny et Romain—Une VACHE blanche, quelques taches noires, [illegible]

# VENTES JUDICIAIRES

Vente Judiciaire par le Régistre des Testamens.
Succession de feu Jean Valery Delassize.
JEUDI, vingt-cinq juin 1846, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du six avril dernier, il sera vendu à la Bourse de la Cité, pour le compte de la susdite succession:
1o. Tout le droit, titre et intérêt du défunt, dans et à deux jugemens rendus en sa faveur contre John Watkins, par la Cour du Second District Judiciaire pour la paroisse de St. Jacques: l'un pour $3,000 avec l'intérêt légal depuis le vingt-six octobre 1840 jusqu'au paiement: l'autre pour $2,000, avec intérêt à raison de dix pour cent par an, depuis le trois décembre 1840 jusqu'au paiement.
Il a été levé par exécution sur ces deux jugemens, les deux sommes suivantes, savoir:
$2,948 45 le 11 août 1843, par le sherif de Jefferson,
et 642 30 le 18 septembre 1843, par celui de la Nouvelle Orléans.
Ensemble $3,594 75. Ce montant doit être crédité sur les deux jugemens; ils seront vendus ensemble en un seul lot.
2o. Un morceau de terre, contenant 47 acres, situé au Bayou Volant, à son embouchure dans la baie de Mobile, comté de Baldwin, Etat d'Alabama; sur lequel une manufacture de poterie était ci-devant établie; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Le tout conformément au plan qui en a été dressé par John James, député arpenteur des Etats-Unis, et qui est déposé dans la Cour de comté de Baldwin, ainsi qu'il appert de la copie certifiée, qui en a été délivrée par le greffier de la dite Cour, le 15 octobre 1839.
Conditions: Cette criée étant la seconde et dernière, la créance et le morceau de terre seront vendus pour ce qu'ils pourront respectivement rapporter, payables à douze mois de terme, en fournissant caution à la satisfaction du juge et de l'administrateur de la succession, avec hypothèque sur la terre et privilège sur la créance.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, devant Théodore Guyol, notaire public, en l'étude duquel sont déposés (pour l'inspection des amateurs) les titres de la créance à charge de John Watkins, ainsi que les titres et plans de la terre au Bayou Volant.
8 juin—2t, 3 fév[illegible]

MAGASIN DE SOIERIES, DE NEW-YORK.
No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.
WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 136, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, à savoir
Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Rose de laine,
Alpacas uni, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine,
Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal,
Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne,
Gaze de Suisse, noir, levantine, gros le Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples onde,
Brocade riche et soieries pékin à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée,
Pouit de soie riche et soieries pour bonnets,
Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito
Florence et Marceline assorties,
Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et puce,
Mérinos français et Velours en soie,
Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres
Exposition de Paris et à la Louis XIV,
Shawls cachemire noirs, idem laine damassées.
AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres d'automne et d'hiver.
Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différents goûts et dessins.
Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreau, soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.
Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières; mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongee, Spitalfield et Bandana.
Aussi—Cravates et écharpes, pour hommes, en soie riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cordonnets et lacets, soie à coudre, guimpes et cordonnets à la Polka, voiles et voilettes, ombrelles françaises en soie, barège vert, un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mechlin, Valenciennes et Lisle; idem Russie et jaconat.
Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis. 2 oct

**A VENDRE.**
UNE négresse d'environ trente ans, et depuis vingt ans dans le pays, parlant l'anglais et le français. Elle est excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et marchande. Elle est vendue comme excellent sujet, ayant toujours été très fidèle à ses maîtres. Pour les conditions, s'adresser au No. 2, Vieille Levée, face à la Douane.
11 mai—1m

CHAMPAGNE.—200 paniers, marque de la Clef, Cordon vert et marque de Lorme, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 mai 34 Vieille Levée

CAFE DE LA HAVANE—100 sacs, dernièrement reçus et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 mai 34 Vieille Levée

CIGARES de la Havane, différentes marques, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
30 mai 34, Vieille Levée

TABAC en feuilles, de la Havane—20 balles de Vuelta de Abajo, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 mai 34 Vieille Levée

BOUCHONS pointus et autres, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 mai 34 Vieille Levée

DIVERS—40 caisses Absynthe de Sauvageot et Bronbeton, 40 dito Vin Muscat de Frontignan,
30 caisses Liqueurs assorties de Bordeaux et de Marseilles.
100 paniers Huile d'olive de Plagniol;
150 caisses Vin Curcier, Haut Brion,
40 do The Young Hyson, Pouchong et poudre à canon, 150 dito Sardines.
20 paniers Guignolet d'Anger, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
30 mai 34, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné—100,000 cigares importation directe de la Havane, tels que Regalias, Canones, Millares, Principes, &c. à vendre à bon marché par S. V. BARRETT
21 Gravier

MAQUEREAUX du Sud No. 3—100 barils en débarquement et à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
4 juin 49 Commune

CIRAGE de Mason—En débarquement du Robert Morris, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
4 juin 49 Commune

MAQUEREAUX—100 barils et 50 demi-barils No. 2 et 150 barils idem du Nord, No. 3, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
4 juin 49 Commune

MAQUEREAUX No. 1—100 demi barils en débarquement et à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
4 juin 49 Commune

SAVON de Livermoore & Son—300 caisses et 250 demi dito, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
4 juin 49 Commune

MAQUEREAUX—1000 colis assortis, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
22 mai 49, Commune

AMIDON de Proctor—18 caisses, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co.
22 mai 49 Commune

ENCRE et Cirage des manufactures de J. S. Mason, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
22 mai 49 Commune

CHAPEAUX de Panama—2 balles, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
22 mai 49 Commune

HUILE de blanc de baleine et d'éléphant, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
22 mai 49 Commune

BLE—500 boisseaux en bon ordre, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
22 mai 49, Commune

VINAIGRE BLANC DE L'OUEST—35 quarts tarrques, à vendre par HARROD, DARLING & Co.
20 mai 49 Commune

POMMES sèches—10 barils et 50 sacs, à vendre par
HARROD, DARLING & Co.
20m 49 Commune

BALAIS EN PAILLE—75 douzaines, que l'on vendra à bas prix pour clore une consignation, par
HARROD, DARLING & Co,
20 mai 49 Commune

TABAC—600 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

AMANDES sans coques—100 caisses de la nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHES—Frais et en bon ordre, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

SUCRE HAVANE—500 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

CAFE—400 sacs Havane fin vert, et 700 do Rio, fin vert, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

LIQUEURS assorties—20 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, à vendre par NUMA LACOSTE,
28 mai 103, rue Royale

D. B. MACARTY, actuellement en Europe pour faire ses achats et désirant écouler le stock de son magasin, a donné ordre à ses commis de vendre à des prix excessivement réduits, les articles déjà en magasins, et de plus, les marchandises suivantes, qu'il reçoit en ce moment par le navire Elizabeth Ellen, du Havre:
Ombrelles dites pavolines américaines, brochées et moirées,
Dito dito chanoises brochées et moirées,
Parasols soie noirs unis, de 20, 22, 23 et 26 pouces,
Dito dito couleurs, de 22 et 24 dito,
Gants filet fil d'Ecosse blancs, avec bouillon,
Dito dito soie dito noirs, dito
Dito dito dito Egyptiens, dito,
Dito dito dito noirs unis pour dames,
Dito dito fil d'Ecosse unis dito,
Corsets patentes sans coutures, de la fabrique de P. Werly, à Bar le Duc,
Guinghams superfins, patrons écossais,
Batiste blanche unie, de tous les prix,
Mousseline blanche 4|4 brochée à jours,
Mousselines à rideaux brodées au crochet,
Dito à moustiquaires brochées,
Lacets floselle ferrés aux bouts,
Mouchoirs batiste à ourlet,
Dito dito unis, différentes grandeurs,
Dito dito unis très grands pour hommes,
Parfumeries diverses,
Bandes indéplissables brodées et unies,
Courtepointes piquées pour lits d'enfant,
Bas fil d'Ecosse unis, pour hommes,
Dito pour enfans, unis et à jours,
Franges torse soie noire,
Indiennes à meuble rouge, jaune, unie et à raies satinées,
Echarpes barège blanc; Dito dito barrées en couleur,
Dito dito noir, uni et à raies satinées,
Coutil français, dernier genre,
Mérinos noir uni, de Paturle, Lupin [illegible] Co,
Dito dito façonné,
Bretelles élastiques pour hommes et enfans.
Aussi—Un bel assortiment de marchandises américaines, reçues par les navires Wabash et Oswego.
5 juin D. B. MACARTY, 238, Bourbon.

AVIS—La société existante jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison de "Jordy & Brasier," se trouve dissoute ce jour aux termes de l'association. Chacun des associés s'occupera de la liquidation des affaires de la maison, et se servira de la signature commune à cet effet seulement.
Nouvelle Orléans, 25 mai 1846,
F. JORDY,
25 mai—10 E. F. BRASIER.

LE soussigné continuera, en son nom et pour son propre compte, le même genre d'affaires que précédemment, à l'ancien établissement, No. 10, rue Conti.
Nouvelle-Orléans, 8 juin 1846.
8 juin—20 F JORDY.

**ENCYCLOPEDIE METHODIQUE.**
A VENDRE, un superbe exemplaire de cet ouvrage composé de 164 volumes de texte et de 51 volumes de planches, en tout 215 volumes in-4o et grand in-4o, parfaitement relié en veau.
Cet ouvrage rare et d'un grand prix peut être obtenu à un très grand rabais en s'adressant de suite à la librairie de LELIEVRE, encoignure Royale et Ste. Anne. 2 mai

MM. P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis que leur nouvelle maison No 25, Broadway, au coin de la rue Morris, New-York, sera ouverte le 1er juin. Ils n'ont rien négligé pour rendre leur établissement commode et agréable, et feront tous leurs efforts pour justifier la confiance du public.
New-York, 20 mai 1846 2 juin—20

VIN en caisses—250 caisses vieux vin St. Julien, et St. Emilion, au bénéfice du draw-back, à vendre par
1 juin LOISON & SYLVESTRE, 36 Chartres

CIGARES de la Havane—Venant d'être reçus par le brick Tell, de la Havane, 117 mille des Regalias et [illegible] marques Magnolia, Colon, B' [illegible] & Co, La Patti et [illegible] à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
11 mai 34, T[illegible]

AMANDES—[illegible] à vendre par
TROBRIOSE & LAMPRE, [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—JUIN 1846.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

| | |
|---|---|
| A | G |
| Anderson, John, et son épouse | Guzman, les époux; Gary, Pierre; Germont, Jacques |
| B | J |
| Baudroux, Julien de Maillé; Boillon, Alexandre; Barthe, Louis Joseph; Bodelais, Philibert; Bruzau, Pros. Castagne; Berdou, Auguste; Beck, Michel | Jannin, Claude, François |
| | L |
| | Le Goaster, Laine, Charles; Loumiet, Jean; Labusquère, Cyrille; Lacaza, Firmin |
| C | M |
| Cantegril, Pierre Lepage; Caillet, Antoine; Calmel, Baptiste; Cyrille, Rolland; Chartier, Jacques Richard; Clogenson, Fanny (Bois le véque); Chaucher, (les époux); Chalonge, Auguste; Charrière, Jean Eugène | Michel, Jacques; Mauras, Jacques et Pierre; Mermet, Georges; Mainville, veuve Deporet; Meyer, les époux; Macon, Froise femme Poirrier |
| D | P |
| Deporet, Eléonore; Demoliens, Amédée; Denechaud, Antoine; Ducoron, Jn Bte Lucien; D'Hérélé, T.; Desbout, Dominique; Dazet, Julien; Donat, Marcel B.; Delatre; D'Usson, de St Soupplet | Perroux, Louis Ernest; Flaissent, Jeune; Poujet fils |
| | Q |
| | Quarrez, Charles |
| | R |
| | Roumelin, les époux; Romieu, Alexandre; Robert, Pierre |
| | T |
| | Tetard, Remi; Trinchery, Emile |
| F | V |
| Felix Vincent, Forestier, Antoine; Frichot, | Viau, Antoine |

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
4 juin

M. MARCHAL, 57, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix:
1 caisse mérinos noir, Paturle Lupin;
3 do coutil assortis;
300 douz. chapeaux, paille d'Italie;
1500 paltots d'été, coutil et mérinos;
500 pantalons d'été do do;
25 douz mouchoirs batiste uni;
50 pièces foulards;
75 douz. chemises différentes qualités devant en toile.
30av

EN débarquement du navire Florian, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge,
50 caisses abricots à l'eau de vie.
50 do prunes do
5 boucauts fil à voile.
5 caisses peinture verte, à vendre par
24 avril DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE par les soussignés—500 caisses et barils sucre en poudre, écrasé et raffiné: 2500 sacs en pitre de 2 1|2 boisseaux; 200 sacs café de Java; 50 barriques riz de la Caroline; 20 surons indigo supérieur; 750 barillets clous de Boston; 600 caisses blanc de baleine de New Bedford; 200 caisses savon; 1500 paquets thé impérial et poudre à canon; 400 barils maquereaux No. 3 du Nord; 200 barils maquereaux No. 1; 100 caisses chocolat; 1000 tambours figues. NORCROSS & FOSDICK,
7 av 40 Gravier.

CHAPEAUX—200 caisses chapeaux de différentes qualités, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle, en casimir, à la mode, do en soie, feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2500 caisses bottes, souliers et brodequins, en assortiment complet, et convenables à la saison, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane

ON a besoin de 300 couturières immédiatement. S'adresser à JOHN BELLOW, jnr.
11 mai Encoignure Conti et Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

TABAC de Cube—200 balles capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St Louis

PICADURA—20 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
11 mai 20 St. Louis

HUILE—400 potiches huile d'Espagne, à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai 20, St Louis.

CAFE de la Havane—200 sacs café à vendre par
LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai 20, St-Louis

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des meilleures marques, à vendre par
11 mai LAPEYRE, HARISPE & Co. 20, St. Louis

SUCRE raffiné de Boston—300 colis. Sacs en pitre—25,000; Thé—1000 boites; Thé supérieur—100 paquets; Clous—500 barils, venant de Boston, Blanc de baleine—400 caisses New Bedford; Indigo—20 surons; Figues—500 tambours; Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, et 500 colis à vendre par
29 av NORCROSS & FOSDICK.

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Caledonia, à vendre par TROBRIOSE & LAMPRE,
8 avril 26 Vieille Levée

GUABA, pâte et gelée—A vendre par
11 mai B VALLI, 20, Commune

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse; 50 demi barriques idem,
100 caisses vin muscat; 25 do Lunel, supérieur,
125 caisses olives, capres et cornichons,
10 balles amandes à coques tendres,
200 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi-paniers idem,
50 paniers idem de 24 demi-bouteilles; 50 paniers idem de 12 demi pipes. J F BERCIER & Co.
14 avril 54, Vieille Levée

**NOUVEAUTES DE PARIS.**
ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.
MADAME VINCENT étant sur le point d'aller en France faire des achats, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans et des environs, qu'elle vendra les articles suivants, à des prix très modérés:
Chapeaux de paille, Toscane, Rutland et à jour, dans les formes les plus nouvelles, pour femmes et enfants;
Barège et organdi imprimé, de Dollfus, Mieg & Co.
Châles et écharpes de barège, pelerines et fichus brodés.
Rubans et fleurs, gants et mitaines de filet blanc et noir.
Robes de mousseline et mouchoirs de batiste brodés.
Dentelles de fil, idem en fil d'Ecosse et en coton.
Eventails, parapluies, ombrelles et corsets perfectionnés.
Echarpes de marine, bas de soie et de fil d'Ecosse, blancs, unis, à jour et brodés.
Aussi:—Mantelets, écharpes et châles de dentelle, articles tout nouveau. 4 mai

DIVERS—100 caisses huile d'Olive, 1 douz. par caisse; 100 paniers do, 12 bouteilles de 22 douz. chaque, 150 [illegible] ; 46 caisses kirsch, 30 do absinthe, 60 caisses fruits à l'eau de vie, 35 barriques Montferrand, Queyries, et St Julien; 16 bls Médoc; 16 caisses sardines à l'huile; 8 paniers guignolet, 70 caisses liqueurs assorties; 60 caisses eau de fleur d'oranger; 4 caisses papier Florette; 100 caisses marinades, 30 do petit pois, 15 do curaçao; 30 do Maraschino; 6 bls et 6 demi caisses vieux Vin de Madère; 2 caisses pâtés truffés 100 rames papier à lettre français; 30 caisses vin de la Rose; 30 do Chateau Lafitte; 400 do St Julien Médoc, &c., à vendre par
REYNAUD, CUCULLU & Co,
[illegible] 34, Tchoupitoulas

$20 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de l'habitation de M. Auguste Gravel, située dans la paroisse Plaquemines, rive gauche du fleuve, à environ douze lieues de la Nouvelle-Orléans, le nègre CHARLES âgé d'environ trente ans, taille moyenne et parlant anglais et français. On suppose qu'il est dans la 3me Municipalité. La dite récompense sera payée à quiconque arrêtera le dit nègre et le logera dans une des geôles de cette ville ou le livrera à F H PETITPAIN,
28 mai No. 135 rue de Chartres

LES soussignés offrent à vendre pour clore diverses consignations.
Eau de vie, en 1|2 et 1|4 pipes, savoir
Pinet Castillon & Cie, 4me preuve, couleur ordinaire,
idem " couleur de Londres,
idem 1re prv, très vieille et supérieure,
Maglory, 1re " idem
Otard Dupuy & Cie, 4me " dito
A. Seignette, 4me " dito
Vin rouge en barriques, Queyrie, Léognan, Graves, St. Emilion, St Stephe, St Julien et Chataux Margaux.
Vin rouge en caisses, St Julien, Leoville, Chateau Margaux, Latour et Chateau Lafitte.
Vin blanc en caisses, Barsac, Sauterne et Haut Sauterne.
Vin de Porto, " très vieux et supérieur.
Absinthe, kirsch, guignolet, Curaçao et liqueurs assorties, fines et superfines.
Cornichons (variantes) et moutarde de Bordeaux.
Sardines à l'huile, en grandes et en demi boites.
Ceps à l'huile.
Champagne, de qualité supérieure et des marques du "Marquis de Massiac et Loisson et du comte de Mordant" en grandes et en demi bouteilles.
Genièvre de Hollande, en pipes, Swan brand.
JORDY & BRASIER, en liquidation.
1j No. 10, rue Conti.

WHISKEY—500 barils, à vendre par
1j. JAS. E. WOODRUFF, 60, Camp.

HUILE DE GRAISSE—100 barils d'hiver, épurée, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
1j 92 Tchoupitoulas

FARINE—400 barils farine de St. Louis, marque de boulangers, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
1j. 92, Tchoupitoulas

CIRE—5 barils, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
1j 92 Tchoupitoulas

PEAUX DE DAIMS—5 balles en bon ordre pour l'exportation, à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co.
1j 92, Tchoupitoulas.

GUIGNOLET—120 paniers par 6 bouteilles, à vendre par NUMA LACOSTE,
28 m 103, Royale

BOUTEILLES VIDES—200 paniers, en magasin et à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

BOUCHONS—200 milliers pour bouteilles et demi bouteilles, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—3,000 boites et demi-boites, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ABSYNTHE ET KIRCHEN WASSER—100 caisses, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

CURAÇAO—50 caisses, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

ANISETTE—300 paniers anisette fine, surfine et superfine, à vendre par
28 m NUMA LACOSTE, 103, rue Royale

DEMANDE—Un jeune homme connaissant la comptabilité et pouvant donner d'excellentes recommandations, désirerait trouver un emploi comme teneur de livres. S'adresser au bureau de l'Abeille. 2 mai

CIGARES de la Havane—400 000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale

ABSINTHE SUISSE—50 caisses, de la marque de Vernin & Lecoultre, en débarquement du navire Ancona, et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
28 mai 22, St Louis

SERRURES Françaises—4 caisses Serrures françaises, numéros assortis, en débarquement du navire Pactolus, et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
28 mai 22, St Louis

CAFE DE LA HAVANE—[illegible] sacs café fin vert, en débarquement du brick T. Street et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
6 mai 34 Vieille Levée

ON désirerait trouver une bonne gardienne d'enfans âgée de 10 à 12 ans, parlant le français, qui voudrait s'employer comme telle, en s'adressant au No 25, rue de la Commune. 27 m

VINS en barriques et demi barriques St. Emilion, St Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Chateau Leoville, Barsac, Sauterne, Haut Barsac et Haut Sauterne.
A vendre par NUMA LACOSTE,
28 mai 103 Royale

BRETELLES Polka—75 douzaines bretelles Polka américaines; bretelles françaises—12 pièces mérinos uni et façonné; Brosses françaises—50 paires brosses françaises fines, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
1 juin 36, Chartres

EPONGES—Une caisse éponges très fines, de Smyrne, à vendre par RICKER & PEARSON,
30 mai 62, C[illegible]

SUCRE de la Havane—250 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par ED. CLAGUE,
30 mars

A VENDRE en débarquement du [illegible] venant du Havre:
12 meules fromage de Gruyère,
25 fromages pâte grasse,
144 do têtes de maure (ou de [illegible]
100 demi-grosses de 1 [illegible]
A vendre par [illegible]

DIVERS—[illegible]

# VENTES DE CE JOUR

PAR SYKES & HYDE,
A. DEVAL, Encanteur.
FARINE! FARINE! FARINE!
CET après midi mercredi, 10 du courant, à 5 heures, sera vendu sur la Levée, vis à vis la [illegible] pour l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui appartiendra,
300 barils Farine, 30 demi dito, endommagés à bord d'un chaland et transbordés à bord du vapeur Belle Creole qui les a débarqués dans ce port.
Conditions, comptant. 10 j

**Vente de Cigares, sans réserve.**
PAR J. B. BLACHE & Co.
MERCREDI 10 du courant, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 39 rue de la vieille Levée, pour clore différens comptes:
30,000 cigares de la Havane, de différentes marques, pleinement garantis.
25 barils porc,
75 sacs café,
30 barils graisse de première qualité. 10 juin

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu Mercredi prochain 10 courant à 11 heures du matin à leur magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres, le fond d'un magasin de chaussures consistant en Bottes, Souliers pour femmes et pour hommes, Brodequins, etc. 9 jn

**Succession d'Augustin Dupré.**
PAR N. VIGNIE—Encanteur.
IL sera vendu MERCREDI, 10 juin 1846, à midi à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, les propriétés et esclaves suivants, dépendant de la succession d'Augustin Dupré, dans le but d'effectuer un partage entre les héritiers et co-propriétaires de la dite succession.
1o. DEUX LOTS DE TERRE, situés en cette ville dans le faubourg Washington, et désignés par les Nos. 1 et 2, de l'ilet No. 6, compris entre les rues Levée, Jomonville et Hancock. Le lot No. 1 [illegible] pieds, 7 lignes de face à la rue de la Levée [illegible] 9 pouces de profondeur et face à la rue [illegible] pieds, 4 pouces et 5 lignes de profondeur [illegible] sépare du lot No. 2, et 34 pieds, 10 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond.
Le lot No. 2, mesure 34 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 100 pieds, 4 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, et 103 pieds, 3 pouces et 8 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et 34 pieds, 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond. Ensemble avec les droits à la batture et tous les privilèges qui y sont attachés.
2o. DEUX LOTS DE TERRE situés dans le même faubourg, et désignés par les Nos. 21 et 22, de l'ilet No. 8, compris entre les rues Moreau, Tricou, Hancock et Delaronde, les dits lots de terre mesurent ensemble 60 pieds, 8 pouces de face à la rue Delaronde, sur 120 pieds de profondeur.
3o. SIX LOTS DE TERRE dans le même ilet et désignés par les lots 4, 5, 6, 7, [illegible] et mesurant chacun 30 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Tricou, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
4o. TREIZE LOTS DE TERRE, dans le même faubourg, et désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 de l'ilet No. 11, compris entre les rues Tricou, Delery, Casa-calvo et Grands Hommes, ces dits lots de terre mesurant ensemble et tous ensemble, 312 pieds de face à la rue Tricou, 112 pieds de face à la rue Casacalvo, et 15 [illegible] pieds de face à la rue des Grands Hommes. Le tout mesure américaine, ensemble avec les maisons de maître, dépendances et toutes les améliorations et privilèges qui en dépendent.

**Esclaves.**
5. ROSA, mulâtresse âgée de 14 ans, domestique de maison.
6. PAULINE do âgée de 16 ans, do.
7. VOLTAIRE, nègre âgé de 26 ans, charretier et laboureur.
8. CYPRIEN, do âgé de 20 ans, do do.
9. VALCOUR, mulâtre âgé de 26 ans, do do et sujet aux crises.
10. HYPOLITE mulâtre âgé de 18 ans do do.
11. LOUIS, mulâtre âgé de 16 ans, charretier et domestique de maison.
12. THOMAS, dit Robertson, nègre âgé de 34 ans, charretier, laboureur et tonnelier.
13. JEFFREY, griffe âgé de 26 ans, cocher, charretier et laboureur.
14. BEN, nègre âgé de 30 ans, charretier et laboureur. BENEDICTE, négresse âgée de 35 ans, domestique de maison.
15. PLAISANCE, mulâtresse âgée de 53 ans, cuisinière et blanchisseuse.
16. ADELE, mulâtresse âgée de 22 ans, domestique de maison.
17. MARIE LOUISE, mulâtresse âgée de 20 ans, domestique de maison.
18. JOSEPHINE, mulâtresse âgée de 13 ans, gardienne d'enfans.
19. FROSINE, négresse âgée de 31 ans, cuisinière et blanchisseuse, ensemble avec ses trois enfants: Charlotte, négritte âgée de 10 ans, Léon, négrillon âgé de 7 ans; Marie, négritte âgée de 4 ans.
20. MARIE, négresse âgée de 24 ans, domestique de maison.
21. CHARLOTTE négresse âgée de 17 ans, domestique de maison, tonnée.
22. MARIANNE, négresse âgée de 64 ans.
TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, divisés en quatre paiements égaux avec hypothèque spéciale sur les dites propriétés vendues. Les billets qui ne seraient point payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et cette clause pénale seulement. Les esclaves ne seront livrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies.
Les actes de vente pardevant Philippe Lacoste, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 mai—27mai10j

# VENTES A L'ENCAN

VENTE DE SUCCESSION.
PAR P. B. TAYLOR.
MARDI, 14 juillet, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du [illegible] juin 1846 les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu Mme Vve B. Poeyfarré.
1o. Un lot de terre situé dans la 2me municipalité, faisant l'encoignure des rues Poeyfarré et Annonciation [illegible]
2o. Un lot de terre [illegible] rue Poeyfarré [illegible]
3o. Un lot de terre formant l'encoignure des rues Erato et Colisée, mesurant 30 pieds sur la rue Colisée et formant un trapèze.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue et portant intérêt à raison de 8 p. % par an, s'ils ne sont pas payés à maturité.
Acte de vente pardevant L. Hermann, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Pour plus de détails s'adresser à Th. J. Spear, No 60, rue des Magasins, en ville. 10 juin—10,25 [illegible]

**Véritables cigares de la Havane.**
PAR W. F. HYDE & G. W. MOSS.
JEUDI prochain, 11 courant, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu au magasin des dépositeurs, No. 17, rue Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas [illegible] Cigares de la Havane importés directement [illegible] diverses marques choisies [illegible] et en bon ordre [illegible]
Les conditions seront [illegible] et annoncées lors de la vente. 9 jn

**Succession de Bernard Prevost.**
PAR BEARD, CALHOUN & Co., ENCANTEURS.
IL sera vendu [illegible] 11 juin 1846, à midi, à l'Arcade Banks en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mai 1846 les propriétés suivantes, appartenant à la succession de feu Bernard Prevost.
Sept lots de terre situés dans la Seconde Municipalité, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, des Pacaniers, Robin et Bassin, et marqués sur le plan [illegible] Le lot No. 1, forme l'encoignure des rues des Pacaniers et Bassin, et mesure 27 pieds 9 pouces face à la rue du Bassin, sur 64 pieds de profondeur et face à la rue des Pacaniers. Les lots Nos. 2, 3, 4 et 5, mesurent chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue du Bassin, sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles, le lot No. 6, mesure 32 pieds de face à la rue de l'Annonciation, sur une profondeur de 117 pieds entre lignes parallèles, et le lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Annonciation, sur 117 pieds de profondeur et face à la rue du Bassin.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à paiement final. Les billets qui ne sont pas payés à leur échéance, porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement.
Actes de vente; pardevant D. J. Ricardo, not. public, aux frais des acquéreurs. 12 mai—2et 10j

Vente de Succession—14 Lots de Valeur sur les rues Tchoupitoulas et St. Thomas.
PAR CHRISTY & CENAS,
WM. H. CHRISTY, Encanteur.
SAMEDI 20 juin 1846, il sera vendu à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, émané dans la poursuite de la succession de feue Mme Phoebe Hunter, les propriétés ci-après décrites.
14 beaux Lots situés dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, St Thomas et Ste Thérèze, faubourg Saulet, selon le plan tiré par Geo. T. Dunbar en date du 31 janvier 1845, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire public, et portant le No 69, de son livre de plan No. 1.
Les Nos 2, 3, 4 et 5, sont contigus et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 164 pieds, 11 pouces et 2 lignes, et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond, aboutissant à une allée de 20 pieds de largeur.
Le Lot No. 6 est contigu au No 5, et mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 164 pieds, 11 pouces et 2 lignes, et 29 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, faisant face à une allée de 20 pieds de largeur.
Le lot No. 9 mesure 25 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de 144 pieds 11 pouces 2 lignes, et 25 pieds 4 pouces 4 lignes de large, sur la ligne du fonds et faisant face à un passage de 20 pieds de large.
Le lot No. 10 est contigu au No. 9, et mesure 25 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 144 pieds 11 pouces 2 lignes et 25 pieds 4 pouces 3 lignes de large sur la ligne du fonds, faisant face à un passage de 20 pieds de largeur.
Les Lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, sont contigus et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 144 pieds, 11 pouces et 2 lignes, et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond et faisant face à une allée de 20 pieds de largeur.
Le lot No 17, mesure 23 pieds, 1 pouce et 11 ligne de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 164 pieds 11 pouces et et 2 lignes.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété, et portant un intérêt de huit pour cent l'an à dater du jour de l'échéance jusqu'au paiement final.
Les actes de vente pardevant Wm. Christy, not. public aux frais des acquéreurs. 18 mai—9

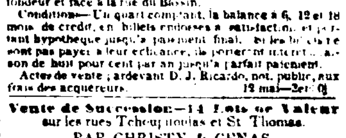

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES de premier choix; et par la voie de la Havane quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles seront toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Faubourg [illegible] Levée, près de l'Hôtel des [illegible] No. 46. 2 av

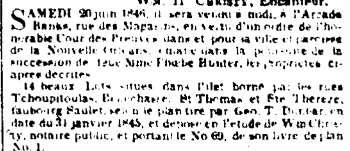

SANGSUES! SANGSUES!
LE soussigné reçoit par les arrivages d'Europe, des SANGSUES HONGROISES, SUPERIEURES, qu'il vend toujours à des prix ordinaires [illegible] Chartres No 187, et rue St C[illegible]
4 av

10 MILLIERS [illegible] venant de Bordeaux, et à vendre à des prix modérés, [illegible] Cancalvo, [illegible] J. P. SOUBIRAN.

[illegible] DE CAMPECHE—[illegible] Nlle Orléans et à vendre par BERTRAND & SIBOS. [illegible] Royale & Bienville.

[illegible] rue de l'Esplanade [illegible] Louis, un [illegible] en or. [illegible] récompense libérale.
G. PCHMIDT
29 mai 117, rue Royale, entre St. Louis et C[illegible]

TABAC de la Vuelta [illegible] à vendre par HEPBURN & TURPIN, No. 11, rue Royale

CHAMPAGNE [illegible] ou Paris, à vendre par CHAS DUFOUR, [illegible]

S[illegible] BUDDECKE, WOODS & Co. 92, Tchoupitoulas.

CAPSULES et étiquettes, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale.
28 mai